



**HAL**  
open science

## Caen, Craham (Sources pour l'histoire du château de Caen, 2)

Alban Gottfrois

► **To cite this version:**

| Alban Gottfrois. Caen, Craham (Sources pour l'histoire du château de Caen, 2). 2022. hal-03916588

**HAL Id: hal-03916588**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-03916588v1>**

Preprint submitted on 30 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Sources pour l'histoire du château de Caen

# 2



La porte des Champs du château de Caen (© Musée de Normandie - ville de Caen, Philippe Delval)

Le projet collectif de recherches *Le château de Caen (XI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) : Archéologie, textes et iconographie* a été initié en 2019 et a réuni près de 40 chercheurs sous la direction de Luc Bourgeois puis d'Alban Gottfrois.

Élaboré dans le cadre du Centre Michel de Bouïard-Craham (UMR 6273), il a reçu l'appui de la Ville de Caen, du Service régional de l'archéologie de Normandie et de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

L'objectif était de croiser les différents types de sources pour proposer une lecture globale de cet imposant monument au cours d'un millénaire d'existence. Il a été décidé de mettre en ligne certaines des collections de sources rassemblées au cours de cette entreprise, qui viendront compléter les publications prévues.

## Mémoires et correspondances sur le château de Caen

(Fonds du Génie, XVIII<sup>e</sup> siècle)

Alban GOTTFROIS<sup>1</sup>

### Sommaire

1. [Généralités](#)
2. [Projets de nouveaux bâtiments](#)
3. [Enceinte et fossés](#)
4. [Puits](#)
5. [Le donjon](#)
6. [La Roquette](#)
7. [La salle de l'Échiquier](#)
8. [La porte des Champs et sa barbacane](#)
9. [La porte Saint-Pierre et sa barbacane](#)
10. [Le corps de caserne \(n° 609\)](#)
11. [Logements près de la porte Saint-Pierre](#)

### Référence électronique

Alban Gottfrois. *Mémoires et correspondances sur le château de Caen (fonds du Génie, XVIII<sup>e</sup> siècle)* : Caen, Craham (Sources pour l'histoire du château de Caen, 2), 31 p., mis en ligne le 30 décembre 2022. <https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-03916588>

### 1. Généralités

#### 1 – 1759

Du Portal<sup>2</sup>, *Mémoire sur la ville et chateau de Caen*, 1759, SHD 1 VH 490

« Il y a encore quelques chambres dans les différens batimens du château dans lesquelles on pourroit loger, dans un besoin et assez mal, 250 soldats avec leurs officiers. »

<sup>1</sup> Doctorant CIFRE, Université de Caen Normandie, Centre Michel de Bouïard (UMR 6273) / Mairie de Caen.

<sup>2</sup> Antoine du Portal, maréchal de camp en 1762, lieutenant général en 1767, directeur des fortifications de haute et moyenne Normandie (La Havre) de 1759 à 1763.

« [La garnison] du chateau [n'est] que d'une compagnie d'invalides composée de 70 hommes avec un capitaine et 5 lieutenans, ils sont logés assés au large les uns et les autres. Le gouverneur du chateau a son logement particulier, ainsi que le lieutenant du Roi, le major et le capitaine des portes. Ils sont tous commodément logés. »

« Il n'y a non plus de souterrains si ce n'est dans le chateau, où il y a lieu de croire qu'il y en a eu autrefois, à en juger par des caponnières et autres ouvertures qui paroissent en dehors, mais il n'y en a aucunes qui soient déblayées, et dont on puisse faire usage. »

## 2 – 1771

Du Portal, *Mémoire abrégé sur le château de Caen*, 1771, SHD, 1 VH 490

« Il n'y a actuellement audit château que les logemens nécessaires pour contenir 120 à 150 hommes au plus, très serrés tant dans les 18 chambres du corps simple des casernes existantes que dans diverses portions de vieux bâtimens qui tombent en ruine. Il n'y a point de bourgeois au château. L'état major y a des maisons suffisantes qu'on entretient. (...) Il y a trois dépôts pour les poudres, mais peu abri[t]és contre les bombes dont deux au donjon 19. Ils peuvent contenir ensemble 300 milliers de poudre au plus. Il n'y a point d'hôpital au château et on ne pourroit y pratiquer qu'une salle provisoire propre à 20 ou 30 lits en deux étages avec le grenier<sup>3</sup>. »

## 3 – 1773

Dosseville<sup>4</sup>, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774*, 1773, SHD, 1VH 490

[Le contenu de ce mémoire est le même que celui de Du Portal en 1771, sauf le nombre de chambres du bâtiment 609, qui passent de 18 à 12]

4 – [Lettre de Lebeuf<sup>5</sup> à Monseigneur], 1773, SHD, 1 VH 490

« J'ai l'honneur de vous adresser l'état apostillé définitif des ouvrages ordonnés à la fortification du château de Caën pendant la présente année, ainsi que le détail du projet général pour mettre ce poste dans un état désirable, ainsi que le projet de ce qu'il y aura à y faire pour 1774. Ce projet pour l'année prochaine, Monseigneur, est réduit à peu près relativement aux fonds qui y ont été accordés depuis quelques années (sic) pour en prévenir le délabrement total ; partie des maçonneries perissent par le pied, c'est à ces réparations qu'il faut apporter le plus d'attention. Parce qu'en les retardant les hauts des murs s'écroûlent et les dépenses s'augmentent considérablement pour avoir différé trop longtems les réparations ; c'est ce qui m'engage à avoir l'honneur de vous dire que l'on ne peut guere rien retrancher de ce projet particulier. Quand (sic) au projet général il comprend ce qu'il est nécessaire de faire à ce château pour en faire un poste de déffense ; il comprend les 6 bâtimens qui y sont nécessaires pour loger des troupes et y faire une deffense proportionnée à la force du poste, il est intéressant de la conserver pour la déffense de la côte et pour la protection de la ville. Les derniers articles de ce projet général, Monseigneur, regarde[nt] ce qu'il seroit nécessaire de faire à la ville pour la mettre à l'abri d'une insulte par un petit débarquement, cette ville à (sic) toujours été fermée mais la fureur des embelissements y a pris à tel point ainsi que dans plusieurs autres villes, que secondées par Messieurs les Intendants qui ne sont pas militaires et par les

---

<sup>3</sup> Les mémoires du Du Portal ont été édités : *Trois mémoires du lieutenant général Du Portal sur la ville et le château de Caen 1759-1771, manuscrit inédit de la bibliothèque de Caen publié et annoté* par G. Vanel, Caen, Louis Jouan, 1905 (tiré-à-part des *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1905).

<sup>4</sup> Ingénieur puis ingénieur en chef du Génie à Caen, 1754-1776.

<sup>5</sup> Directeur des fortifications de haute et moyenne Normandie (La Havre).

arrêts du Conseil elle est aujourd'hui toute ouverte ; lorsqu'on sera déterminé à la remettre en état on pourra décider si la ville n'est pas chargée de son enceinte et surtout de réparer les dégradations qu'elle y a fait ; je ne puis m'empêcher de redire, Monseigneur, que les côtes de Normandie exposés et frontière des Anglois demandent la plus grande attention, elles ont été depuis bien du temps négligées pendant que leur marine n'avoit pas acquis la force où elle est portée aujourd'hui. Plusieurs exemples nous ont fait voir les tentatives infructueuses qu'ils y ont faits ; s'ils n'ont pas autant réussi qu'il y avoit lieu de le craindre c'est qu'elles ont été mal conduites, mais s'ils en faisoient de nouvelles, tentés par la foiblesse où elles sont, il en arriveroit au moins une diversion très à charge au Royaume dans un moment où les troupes pourroient être employées dans des points éloignés ; c'est à vous, Monseigneur, à juger de cette position, mais je pense qu'il est de mon devoir de la mettre sous vos yeux, ce n'est pas de la haute Normandie seule dont je parle, car je crois que la basse demande encore au moins autant d'attention. (...)

## 5 – 1777

Légier<sup>6</sup>, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, SHD, 1 VH 490

« Fossé du château

L'enceinte du château est resserrée presque de tout côté. Le fossé depuis l'entrée du château cotée 4 [porte Saint-Pierre] jusqu'à la tour de l'angle [Puchot] n'a que 7 à 8 toises de large. Les propriétaires des maisons voisines dont les jardins n'en sont séparés que par un simple mur de clôture ont ouvert depuis longtemps des portes sur ce fossé, et depuis peu il s'y est formé une promenade plantée de tilleuls à l'usage de ce public qui bientôt otera la vue sur ce fossé. Le fossé depuis la tour de l'angle [Mathilde] jusqu'à la porte du Secours [porte des Champs] n'est fréquenté que pour les herbes, le reste jusqu'à la porte d'entrée cotée 4 [porte Saint-Pierre] est cultivé en jardinage. »

## 6 – 1781

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, SHD, 1 VH 45

« La plantation faite depuis quelques années sur le terre plein du château est d'une belle venue, les arbres qui ont été plantés en même tems sur le rempart depuis la porte du Secours jusqu'à la tour 35 [Mathilde], n'ont pas si bien reussi. »

## 7 – 1783

[*Lettre à De Caux*], 1783, SHD, 1 VI 8

« A M. De Caux<sup>7</sup>. Sur le compte, M., que j'ai rendu au Roi de vos observations et de votre avis sur la proposition que font les magistrats de Caën, occupés à embellir cette ville, de rendre plus accessible la petite rampe qui conduit au château en démolissant une partie d'ancien mur de contrescarpe pour la reconstruire dans le fossé suivant l'allignement figuré au plan que vous en avez adressé, Sa Majesté a bien voulu consantir à ce qu'ils fassent exécuter ce projet, à condition qu'ils se conformeront aux allignemens et dimensions qui leur seront prescrits par vous ou t... officiers du Génie qui servent sous vos ordres, et que ces travaux seront entièrement à leurs frais : en leur annonçant cette décision vous prendrez leur soumission de s'y conformer et ..... la joindre aux papiers de votre Direction. »

<sup>6</sup> Officier du Génie à Caen, puis directeur-adjoint des fortifications au Havre. Attesté du 1777 à 1790.

<sup>7</sup> Directeur des fortifications de Normandie (La Havre) de 1777 à 1790. Un comte de Caux est chef de la direction du Génie en 1811.

[non signé]

8 – Lefrançois, [*Lettre de Lefrançois à M. de Segur*], 1783, SHD, 1 VI 8

« M. de Segur, Ministre et Secrétaire d'état de la guerre

Monsieur (sic)

Chercher en toutes choses à faire le bien public, c'est entrer dans vos vûes, et le sur moyen de vous plaire le faire dans les choses qui sont confiées à la sagesse de votre administration en vous présentant les occasions, c'est le moyen de se plaire à soi même. Un propriétaire, pour son intérêt particulier, nous a demandé de l'autoriser à déblayer et applanir, à ses déppens, une des places publiques de la ville de Caën. Comme elle conduit à l'entrée du château, il offroit de pratiquer une rampe sur le côté et de donner un passage large et commode pour y arriver par une pente douce ; le bureau des finances, sur nos conclusions, a ordonné avant tout que la requête de ce particulier seroit communiqué à M. M. les gouverneurs, commandants, principaux officiers, maire et échevins des ville et château ; ils ont trouvé que l'exécution de ce projet étoit non seulement nécessaire pour la décoration et le bien public, mais particulièrement pour l'accès du château sur tout en cas d'événement, toute autre entrée étant de dangéreuse accès. Alors la requête a été répondüe le propriétaire a été autorisé ; son ouvrage est fini ; il produit les bons effets qu'on en a attendu ; les voitures montent aisément dans cette partie qui avoit été jusqu'a present inaccessible ; le public est satisfait. Il s'agit maintenant de continuer ce déblay sur une longueur d'environ 20 toises pour arriver jusqu'au château et finir l'ouvrage qui se trouve d'un côté sur le terrain du Roy. J'en ai adressé le plan à Monsieur Légier qui l'approuve fort ; il offre, par sa réponse, d'obtenir pour cela votre attache, Monseigneur, sur le compte qu'il propose de vous en rendre ; mais dans ce momens il a fait la destination du peu de fonds dont il est saisi et il ne peut fournir une somme de 400 l. qui est nécessaire pour refaire un petit mur du château qui est mauvais, à besoin d'être reconstrui et que le déblay fera tomber. Le Roy neanmoins, ne peut s'en dispenser ; car vous ne penserés pas, Monseigneur, que la justice nous permit (en obligeant les bordiers de déblayer du côté de leurs possessions) de les condamner en même temps à en faire les frais du côté qui regarde le Roy et qui en retire le principale avantage pour l'entrée de son château : il est d'autant plus urgent de finir cet ouvrage que le bien public a exigé que la partie déblayée est inférieure à l'autre de près de quatre pieds et qu'on ne passe pas par là sans danger. Si Monsieur Légier qui n'a pas conçu ce plan pour l'intérêt public du Roy ne peut disposer de cette petite somme de 400 l. c'est au bureau des finances a la solliciter auprès de vous au nom de la ville et pour le bien public ; avec des moyens aussi puissants, Monseigneur, nous osons espérer que vous voudrés bien donner des ordres pour nous la faire délivrer et vous remplirés le vœu et l'attente publique. Je suis avec un profond respect. Monseigneur Votre très humble et très obéissant serviteur Lefrançois, avocat du Roy au bureau des finances de Caën Caën, le 16 may 1783. »

9 – 1785

*Mémoire*, 18 juillet 1785, SHD, 1 VI 8

En marge : « Le 18 juillet, présenté à Monseigneur dont l'intention est que l'on écrira à Mr le Duc de Harcourt pour avoir son avis. »

« Caën, 1785

## Mémoire

M. de Caux, Directeur des fortifications, expose que la D[ame] Couessin<sup>8</sup>, veuve d'un lieutenant d'Invalides, vient de mourir au château de Caën où elle occupait un logement dans le quartier de la porte d'entrée n° 5 [Porte Saint-Pierre] ; ce Directeur supplie Monseigneur de vouloir bien accorder ce logement au Me Dupont, secrétaire de l'Etat-Major de la Ville et du Château de Caën, et de plus chargé par les officiers du Génie employés dans cette place de la <clef> des effets appartenants au Roy : Mrs de l'Etat-Major, ajoute M. de Caux, sont très satisfaits de l'exactitude du Me Dupont. Monseigneur est supplié de faire connoître ses intentions. »

*10 – Mémoire*, 19 décembre 1785, SHD, 1VI 8

« Caën, 1785

En marge : « Présenté le 19 Xbre à Monseigneur qui a décidé qu'au château de Caën, comme dans toutes les autres places et citadelles, le seul bâtiment du gouvernement et ses dépendances sont à la disposition du Gouvernement et non les autres batimens militaires. »

« Mémoire

Un logement qui était occupé par la veuve d'un officier au château de Caen, état venu à vacquer par la mort de cette veuve, M. le Duc de Coigny, en sa qualité de Gouverneur de ce château, a disposé de ce logement en faveur de M. le chevalier des <Baux>, fort bon gnetilhomme de Normandie qui a servi longtems dans la maison du Roy.

M. de Caux, Directeur des fortifications, qui n'a point reçu d'ordre de Monseigneur concernant la cession de ce logement à M. le chevalier des Baux, n'a pas cru devoir en délivrer les clefs, et M. le Duc de Coigny propose à Monseigneur d'ordonner que ces clefs soient délivrées et de défendre à M. de Caux ainsi qu'aux officiers du génie détachés à Caën de disposer à l'avenir d'aucun des logemens du château.

La proposition de M. le Duc de Coigny n'est pas juste, en ce que les officiers du génie ne disposent jamais de leur autorité privée d'aucun logement dans les bâtiments militaires, dont les clefs leur sont seulement confiées par l'ordonnance lorsqu'ils sont vacants. On aura lieu [page manquante]

M. le Duc de Coigny<sup>9</sup> aurait donc à Caën un privilege exclusif et inconnu partout ailleurs, car dans toutes les places et citadelles du Royaume Mrs les Gouverneurs ne disposent que de leurs logemens personnels et de leurs dépendances, sans avoir droit sur aucun des autres bâtiments militaires. M. le Duc de Coigny doit donc s'en tenir, comme eux, à la disposition de son logement et de tout ce qui peut en dépendre au château de Caën, et se désister de ses prétentions sur la reprise des clefs des autres bâtiments militaires de ce château, dont le corps de garde de l'avancée dont il s'agit actuellement fait partie.

Monseigneur est supplié de faire savoir si, en ratifiant la cession faite par M. le Duc de Coigny, d'un logement à M. le Chevalier des Baux, il approuve que l'on écrive à ce Gouverneur pour lui faire connaître qu'en fait de reprise des clefs des bâtiments militaires, il étend ses droits au-delà de leurs bornes. »

*11 – 1786*

---

<sup>8</sup> Voir Registres paroissiaux de Saint-Georges (rapport 2019), mariages n°30 et inhumations n°75 et n°85. Charles Landry Coissin épousa Catherine Courcoul le 18 juin 1761. Il est enterré à Saint-Georges le 18 juin 1780. Sa veuve le rejoint dans le cimetière de l'église le 28 juin 1785.

<sup>9</sup> François Henri de Franquetot, duc de Coigny (1737-1821), lieutenant général à Caen en 1780 puis député de la noblesse aux Etats généraux pour le bailliage de Caen. Il fut par la suite maréchal puis pair de France en 1814.

*Mémoire*, 17 avril 1786, SHD, [cote]

« Château de Caen, 1786, 17 avril

[Annotation dans la marge :] Monseigneur a décidé qu'il falloit se conformer à l'ordonnance

Le corps de garde de l'avancée cotée 2 [bâtiment n° 121] du château de Caën occupé par un canonnier invalide est devenu vacant. M. Dumeny, capitaine au corps Royal du Génie, avoit ordonné au Sergent des canonniers invalides de lui en remettre les clefs, fondé sur l'article 29 du titre V de l'ordonnance du 31 Xbre 1776 qui prescrit que pour ôter tout pretexte d'abus dans les logemens, les clefs des bâtimens du Roi seront remises, suivant l'usage, entre les mains de l'officier du corps du Génie que Sa Majesté rend responsable de l'inexécution de ses intentions. Le Sergent, loin de se conformer à l'ordre de M. Dumeny, a été porter les clefs du corps de garde au Chevalier de St Maclou, Major commandant dudit château, qui lui avoit ordonné de son côté de les lui remettre. M. de St Maclou étant indisposé et invisible, M. Dumeny lui écrivit à ce sujet et ne recût aucune réponse.

Quelques jours après, M. de St Maclou a déclaré avoir reçu une instruction de M. le Duc de Coigny, Gouverneur du château de Caën, en vertu de laquelle il doit s'emparer de toutes les clefs des logemens qui viendroient à vaquer et ne les remettre que sur ses ordres positifs. M. de St Maclou n'a pas montré cette instruction, et M. de Caux, Directeur des fortifications, représente que si elle existoit, Monseigneur auroit sans doute jugé à propos de lui en faire part pour éviter tout compromis.

Quoi qu'il en soit, l'équivalent d'une telle instruction existe dans la proposition précédemment faite à Monseigneur par M. le Duc de Coigny d'interdire pour la suite aux officiers du Génie la reprise des clefs des logemens du château pour les laisser à la disposition du Gouverneur et l'on a rendu compte de cette proposition à Monseigneur, qui a jugé qu'au château de Caën comme dans toutes les autres places et citadelles, le seul bâtiment du Gouvernement et ses dépendances sont à la disposition du Gouverneur, et non les autres bâtimens militaires. Cependant, Monseigneur a jugé à propos d'écrire d'abord à M. le Duc de Coigny, le 13 janvier dernier, pour l'inviter à faire connoître s'il avoit quelques titres particuliers qui l'autorisassent à disposer de tous les logemens du château de Caën.

M. le Duc de Coigny n'ayant fait aucune réponse jusqu'à ce moment-ci, M. de Caux représente de nouveau que M. de St Maclou est toujours en possession des clefs du corps de garde de l'avancée et supplie Monseigneur de vouloir bien donner ordre à cet officier de se conformer à l'ordonnance en faisant remettre ces clefs à l'officier du Génie. Monseigneur est supplié de faire connoître ses intentions. »

**12** – *Mémoire*, 20 novembre 1786, SHD, 1VI 8 2010

« Château de Caën, 1786, 20 9bre

[Annotation dans la marge] Monseigneur a approuvé la proposition d'écrire à Mr de Caux

Mémoire

M. le Chevalier des <Baucs>, ancien officier, croix de Saint-Louis, retiré à Caën, supplie Monseigneur de lui accorder la jouissance d'une chambre vacante dans un des batimens militaires de ce château par la mort de la Dame Cossin par qui elle étoit cy devant occupée.

Il y a plus de quinze mois que cette chambre à été accordée à M. le chevalier des <Baucs> par M. le Duc de Coigny, qui en sa qualité de Gouverneur du château de Caën, croit être en droit de disposer des logemens de tous les batimens militaires ; mais les officiers du Genie qui avoient retiré la clef de cette chambre ont refusé de la remettre à M. le chevalier des Baucs, sans un ordre exprès de Monseigneur de qui seul cet officier devoit tenir ce logement.

Sur le compte qui a été rendu vers le mois de janvier dernier de cet espece de conflit d'autorité, Monseigneur n'a pas voulu prononcer sans écrire une lettre d'honnêteté à M. le Duc de Coigny dans laquelle Monseigneur lui representoit que comme Gouverneur du château de Caën, il ne pouvoit disposer



que des logemens du bâtiment du Gouvernement et de ses dépendances et non de ceux des autres batimens militaires, tels que les cazernes, les corps de gardes, les batimens au dessus des portes et ceux à divers usages du service [...?]. Mais cette lettre est depuis neuf à dix mois demeurée sans reponse.

Il en est resulté que M. le chevalier des Baucs est demeuré jusqu'aujourd'hui privé de la jouissance de la chambre dont les officiers du Genie retiennent et retiendront toujours la clef, tant qu'ils ne verront point d'ordre émané de Monseigneur.

Dans cette circonstance on propose à Monseigneur d'écrire directement à M. de Caux, sans plus s'adresser à M. le Duc de Coigny, dont le silence précédent indique asses clairement qu'il veut éluder la question ; de charger Mr de Caux d'indiquer précisément dans quel bâtiment est la chambre sollicitée par M. le chevalier des <Baucs>, car jusqu'a present personne ne l'a dit, et on n'a parlé que d'une chambre vacante occupée cy devant par la Dame Cossin au château de Caen ; et de specifier enfin si cette chambre est une dependance ou non du Gouvernement.

Par cet éclaircissement, Monseigneur sera en état de juger si M. le Duc de Coigny a eu droit ou non de disposer de la chambre dont il s'agit, si les officiers du Genie ont dû, ou non, en garder la clef, et de donner ses ordres en consequence. »

### 13 – *Mémoire*, 3 avril 1786, SHD, 1 VI 8

« Château de Caen, 1786, 3 avril

Mémoire

Le marché des ouvrages de la fortification du château de Caën est expiré le 31. Xbre de l'année dernière. Avant d'adresser les devis nécessaires pour le renouveler, M. de Caux, Directeur des fortifications, observe que les nouvelles casernes que la ville fait construire pour le Régiment du Roy et dont la dépense doit monter à plus de 200 000 l., occasionneront vraisemblablement une concurrence sur les matériaux, et augmenteront conséquemment les nouveaux prix. Cette conjecture a déterminé ce Directeur à sonder le Sieur Besson, entrepreneur actuel, pour savoir s'il voudrait continuer son marché aux mêmes prix, clauses et conditions insérés dans le devis qui lui a été passé le 4. juillet 1780 ; après bien des observations cet entrepreneur a enfin consenti à la continuer pour six ans. Dans cette circonstance, M. de Caux pense qu'il est de l'intérêt du Roy de prolonger le marché actuel des ouvrages du château de Caën au même entrepreneur pour six ans, afin d'éviter l'augmentation de prix qui résulterait indubitablement d'une nouvelle adjudication.

Si Monseigneur veut bien approuver la proposition de M. de Caux, on écrira à M. l'Intendant pour l'autoriser à effectuer la prolongation dont il s'agit. »

Annotation : « approuvé consulter l'intendant. »

En marge : « ordre de ..... M. l'Intendant sur la proposition faite par M. de Caux de continuer le marché pour six ans au même entrepreneur. »

### 14 – 1788

*Mémoire*, 18 septembre 1788, SHD, 1 VI 8

« Le N... Le Jamtel armurier des sales d'armes du château de Caën a demandé qu'il lui fût accordé un logement dans l'enceinte de ce château.

M. de Caux, consulté à ce sujet, ne voit d'autre logement vacant dont on puisse disposer en faveur du dit Le Jamtel, qu'une chambre n° 18. Il est vrai que cette chambre a servi cy devant de prison d'officier mais M. de Caux observe qu'il y a deux chambres n° 14 et 15 qui peuvent être employées à cet usage.

Monseigneur est supplié de faire connaître s'il veut bien approuver cet arrangement, et autoriser M. de Caux à livrer la chambre n° 18 au M. Le Jamtel armurier de la place. »

## ***2. Projets de nouveaux bâtiments***

### **15 – 1771**

Du Portal, *Mémoire abrégé sur le château de Caen*, 1771, SHD, 1 VH 490

« Tels sont une augmentation de casernes et un petit pavillon pour les officiers capables de loger ensemble un bataillon complet de troupes réglées avec leurs officiers sans vexer ni surcharger la bourgeoisie de la ville et sans exposer la troupe à tous les inconvénients d'une dispersion contraire à la bonne discipline ou aux opérations qui exigent le secret, la diligence et la sûreté.

Tels sont encore des médiocres batimens capables de contenir une couple de fours, magasin au pain et biscuit, à farine et à grain, des moulins à bras ou à cheval, un couvert dans le batiment ruiné 33 du donjon pour mettre à l'abri au rez de chaussée les bois, affuts, chevres, triqueballes et tous les autres agrés pesans pour le service de l'artillerie, et au dessus les meches, sacs à terre, armemens des pieces, madriers de plateformes et autres menus approvisionnementens de ladite artillerie, non seulement pour la défense du château mais pour l'entrepôt provisoire des besoins du corps d'observation destiné à la défense de la basse Normandie et du Cotentin.

Il faut encore 6 à 8 pieces de 24 et autant de pieces des 6 et des 2 avec douze pieces de 4 à la suédoise pour les opérations de la campagne ; enfin 4 mortiers de 12 pouces, 4 de 8 pouces et 2 pierriers ou obusiers avec 50 coups à tirer pour chaque piece, et tous leurs affuts, armemens et rechanges.

*Nota* [dans la marge] : il n'y a actuellement au château que 14 pieces de petit calibre en fonte, aucune piece de feu ni mortiers.

Il y faut également quelques bois pour palissade, blindages, plateformes, ponts, madriers, barrieres et rondins pour la défense des breches. 18 à 20000 grenades à main, toutes les matieres d'artifice et les fusées de bombes et grenades. »

### **16 – 1773**

Dosseville, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774*, 1773, SHD, 1 VH 490

[Le contenu de ce mémoire identique à celui de Du Portal en 1771]

## ***3. Enceinte et fossés***

### **17 – 1754**

Dutrou de Villetang<sup>10</sup>, *Mémoire sur la ville et château de Caën*, 1754, SHD 1 VH 490

---

<sup>10</sup> Thomas Dutrou de Villetan, ingénieur du roi (1685-1760).

« La fortification de ce château qui fait la principale pour ne pas dire la seule deffense de la ville, est composée d'un mur d'enceinte d'une grnde élévation avec un parapet percé de créneaux, flanqué de tours, et entouré d'un fossé dont la plus grande partie est taillé dans le roc, du donjon, et des deux ouvrages détachés qui couvrent les portes, dont il est parlé cy dessus, ce qui ne compose en gros qu'une fortification très irréguliere et de peu de déffense. »

### 18 – 1759

Du Portal, *Mémoire sur la ville et chateau de Caen*, 1759, SHD 1 VH 490

[Informations concernant l'enceinte et les fossés exactement identiques à celles du mémoire de 1754].

### 19 – 1763

Du Portal, *Mémoire raisonné et relatif au plan de l'enceinte de la ville de Caen*, 1759, SHD 1 VH 490

« Depuis cette porte [Saint-Julien] jusqu'a la porte au Bergé, cet espace est defendu par les murs de l'enceinte du château et par ses ouvrages extérieurs ; il y auroit beaucoup de reparations a faire a ces murs dont a été envoyé un état estimatif a M. le Maréchal Duc de Belle-Isle en 1759.

Il est à remarquer que depuis la porte St-Julien jusqu'où commence le mur d'enceinte du château, cette partie n'est fermée que par un mur ord[inaire] qu'on a fais, tant dans le fossé du château que près ladite porte St-Julien, lequel mur peut avoir de hauteur 15, 16 à 18 pieds par endroits, un pareil espace près la porte au Berger est aussi fermé, mais il a beaucoup plus d'épaisseur puisqu'au-dessus il y a un parapet qui est en mauvais état."

[Annotation en marge, à propos de la porte du Berger] "A rétablir avec les changements nécessaires et relatifs a la rampe du château ainsi qu'au coude forcé et a l'étranglement roideur ou embaras de la rüe qui aboutit au marché aux poissons, a celui du bois et a la place St. Pierre. »

### 20 – 1771

Du Portal, *Mémoire abrégé sur le château de Caen*, 1771, SHD, 1 VH 490

« La fortification du château qui fait la principale, pour ne pas dire la seule défense de la ville, consiste [en] son mur d'enceinte d'une élévation qui le met à l'abri d'un coup de main ou escalade. Il est surmonté d'un parapet avec des créneaux, passablement flanqué de tours rondes et quarrés, ainsi que par le donjon, le couvreface ou contregarde 39 [la Roquette], les tours 31 [tours 303, 305, 307 et 309] et les bonnets à pretres 3 et 23 [barbacane Saint-Pierre et barbacane des Champs]. Le tout est environné de fossés profond et taillés pour la plupart dans le roc, dont les parties de tuf sont revetues pour les conserver ; ce qui compose en tout une fortification très irrégulière et d'une défense qui ne peut être longue ni opiniâtre, mais qu'il faut entretenir et même améliorer à cause des motifs déduits au mémoire de la défense de la côte. Les améliorations consistent au rétablissement du reste des écorchements extérieurs et quelques uns de l'intérieur et masse des parapets ou des tours, ainsi que des revetemens inférieurs et supérieurs des escarpes et contrescarpes des ouvrages désignés ci-dessus dont les parties sont indiquées au plan du projet général par un lavis de couleur jaune. »

### 21 – 1773

Dosseville, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774*, 1773, SHD, 1 VH 490

[Informations concernant l'enceinte et les fossés exactement identiques à celles fournies dans le mémoire de 1771]

« Les améliorations consistent en rétablissement du reste des rempietements et écorchements extérieurs et quelques uns de l'intérieur et masse des parapets ou des tours, ainsi que des revêtements inférieurs et supérieurs des escarpes et contrescarpes des ouvrages désignés cy dessus dont les parties sont indiquées au plan du projet général du château par un lavis de couleur jaune. (...) »

## 22 – 1776

[Dosseville ?], *Etat des apostilles pour servir au projet des ouvrages à faire au château de Caen pendant l'année prochaine 1777*, Caen, AD14, 79F6, article 6

N° de masse bâtie : 109

« Indispensable pour la conservation de ce mur de revêtement. »

23 – [Dosseville ?], *Etat des apostilles pour servir au projet des ouvrages à faire au château de Caen pendant l'année prochaine 1777*, Caen, AD14, 79 F 6, article 17

N° de masse bâtie : 104, 105

« Cet article quoiqu'accordé cette année pour une somme de 699" n'a pu être exécuté attendu les raisons qui viennent d'être déduites cy devant ; on demande cette même somme de 699" pour la conservation des tours de ce revêtement et pour éviter les malheurs qui s'ensuivroient si on ne rétablissoit pas le parapet d'une de ces tours qui est ruiné jusqu'au niveau du rempart et des terres. »

24 – [Dosseville ?], *Etat des apostilles pour servir au projet des ouvrages à faire au château de Caen pendant l'année prochaine 1777*, Caen, AD14, 79 F 6, article 10

N° de masse bâtie : 100

« Cet article a été accordé cette année pour une somme de 607" et n'a pu être exécuté, on demande la même somme pour éviter le déperissement de ce mur de rempart. »

## 25 – 1777

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, SHD, 1 VH 490

« Mur d'enceinte

La fortification du château de Caën consiste presque en entier dans un mur d'enceinte, d'une grande élévation, flanquée de plusieurs tours, et entourré d'un fossé taillé en partie dans le roc.

Depuis la porte d'entrée cotée .4. [Saint-Pierre] jusqu'à la tour de l'angle .44. [Puchot], ce mur est généralement bon, à l'exception de deux rempietemens à faire, l'un entre la tour du gouverneur [n° 113] et la tour .36. [n° 111] [donc la courtine n° 112] et l'autre près la tour de l'angle [Puchot]. Successivement le tuf sur lequel ce mur est bâti a exigé d'être renfermé par une maçonnerie en glacis de pierre de taille sur une hauteur de 25 à 30 pieds. Après les deux ouvrages que l'on propose pour l'année prochaine on ne prévoit pas qu'on aye de longtemps de grosses réparations à y faire. Les trois tours carrées qui flanquent médiocrement cette partie de l'enceinte sont en bon état. Deux sont couvertes, et forment deux petits logemens. Toute cette longueur n'a qu'un mur d'appui ; et la Banquette qui règne derrière la porte

cotée .4. [Saint-Pierre] jusqu'à la tour .36. [n° 111] a de 4 à 5 pieds de large. Elle a été réparée à neuf depuis peu de temps.

Le mur d'enceinte qui suit après la tour de l'angle [Puchot] fait, comme le désigne le nom même de cette tour, un coude avec la partie précédente, et va s'appuyer à la contrescarpe du fossé du donjon. Des trois tours carrées qui sont sur cet intervalle, deux ont été réparées cette année, l'autre l'avoit été précédemment. Il y a un ici un parapet de 7 à 8 pieds d'élévation. La banquette qui existe depuis la tour 37. [n° 103] jusqu'à la contrescarpe a été retablie en partie cette année : un ouvrage également nécessaire pour la conservation du mur, et pour rendre praticable le parapet qui ne l'étoit pas.

La suite du mur d'enceinte est interrompue par le donjon .19., mais il s'appuie de même de l'autre côté à sa contrescarpe. Quelques légers ecorchemens jusqu'à la porte du Secours .22. [porte des Champs]. Une réparation utile ici seroit d'élever le mur intérieur du rempart jusqu'à la hauteur de la banquette [contremur de la courtine n° 142] : l'on se procureroit derrière le parapet une largeur de 15 à 18 pieds au lieu de la banquette qui n'en a que 4 à 5, qui est dégradée et qu'on sera obligé de retablir incessamment en pierre de taille de Ranville. Depuis la porte du secours .22. [porte des Champs] jusqu'à la tour .35. [tour Mathilde], il y a une longueur environ de 70 toises sur laquelle se trouvent trois tours carrées et la tour ronde .35. [tour Mathilde] qui sert d'entrepot pour les poudres. Il y a un ecorchement sur l'aile droite de la porte du secours [des Champs], mais il n'est pas considérable ; et un autre sur la tour .35. [Mathilde] qui est moins à négliger. Enfin depuis la tour .35. [Mathilde] jusqu'à la porte [Saint-Pierre] le mur d'enceinte est en assez bon état et ne demande que quelques légères réparations d'entretien. Il n'y a qu'un mur d'appui de trois pieds de hauteur.

Les trois dernières parties d'enceinte dont on vient de parler sont construites sur le roc qui forme berme à leurs pieds à une grande élévation au dessus du fond du fossé. Il est à présumer qu'on n'aura besoin de longtemps decouvrir ce roc par un parement de maçonnerie. »

**26** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, SHD, 1 VH 490

« Porte et ponts

Les deux portées de l'entrée du château sont en bon état, mais trop étroites on ne pourra se dispenser de les élargir lorsque les deux ponts levis seront à retablir entièrement à neuf. Les bascules sont étançonnées, les voitures qui s'accrochoient continuellement aux chaînes des ponts levis faisoient craindre tous les jours quelque accident. Le pont dormant de l'entrée du donjon a besoin d'un recouvrement en madriers. Celui qui seroit à communiquer du donjon à la contregarde 40 n'existe pas. »

**27** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, SHD, 1 VH 490

« Arbres

La plantation faite depuis quelques années sur le terre plein du château est d'une belle venue, les arbres qui ont été plantés en même temps sur le rempart depuis la porte du Secours [porte des Champs] jusqu'à la tour 35 [Mathilde] n'ont pas aussi bien réussi. »

**28 – 1781**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, SHD, 1 VH 45

« La fortification du château de Caen consiste presque en entier dans un mur d'enceinte, d'une grande elevation, flanqué de plusieurs tours et avec un fossé taillé en partie dans le roc.

Ce mur depuis la porte d'entrée cotée 4 [Saint-Pierre] jusqu'à la tour de l'angle 44 [Puchot] a été entièrement réparé les années précédentes. Les trois tours quarrées qui la flanquent médiocrement sont en bonne etat, deux sont couvertes et forment deux petits logemens ; toute cette partie de l'enceinte n'a

qu'un mur d'appui ; la banquette qui regne derriere, depuis la porte cotée 4 [Saint-Pierre] jusqu'à la tour 36 [n° 111], sur une largeur de 6 à 15 pieds, a été aussi réparée à neuf depuis peu d'années.

La continuation de l'enceinte, depuis la tour de l'angle 44 [Puchot] jusqu'à la contrescarpe du dossé du donjon coté 19 a été réparée aussi, cette partie a un mur crenelé de 7 à 8 pieds d'élevation. La banquette depuis la tour cotée 37 [n° 103] jusqu'à la contrescarpe a été retablie en partie en 1777 et 1779 ; il sera nécessaire de la continuer tant p[ou]r la conservation du mur, que pour rendre praticable le rempart.

Le mur d'enceinte interrompu par le donjon s'appuye aussi de l'autre coté à sa contrescarpe. Il y a dans cette partie plusieurs ecorchements jusqu'à la porte du Secours côté 22 [porte des Champs]. Depuis [cette dernière] jusqu'à la tour 35 [Mathilde] , qui sert d'entrepot pour les poudres, il commence à s'y former quelques ecorchemens ; et enfin depuis cette tour [Mathilde] jusqu'a la porte d'entrée 4 [Saint-Pierre], le mur d'enceinte ne demande que quelques legeres reparations d'entretiens ; cette partie n'a qu'un mur d'appui de 3 pieds de hauteur ; et le reste jusqu'à la porte 22 [des Champs] a un parapet crenelé de 7 à 8 pieds d'élevation, lequel est en bon tat. La plus grande partie de ces revêtements sont construits sur le roc, qui forme berne à leurs pieds. »

**29** – Légier, *Mémoire abregé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, SHD, 1VH 45

« Fossés

Le fossé depuis l'entrée du château coté 4 [porte Saint-Pierre], jusqu'à la tour de l'angle coté 44 [tour Puchot], n'a que 6 à 8 toises de largeur. Les propriétaires des maisons voisins, dont les jardins ne sont séparées (sic) du fossé que par un simple mur de clôture, ont ouvert il y a longtemps des portes sur le fossé et formé une promenade plantée en tilleuls, qui bientôt ne permettront plus la vue du fossé. Depuis la tour de l'angle cottée 44 [tour Puchot] jusqu'à la porte du Secours cotée 22 [porte des Champs] le fossé n'est fréquenté que pour les herbes. Le reste jusqu'à la porte d'entrée cotée 4 [porte Saint-Pierre] est en jardins. »

**30** – Légier, *Mémoire abregé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, SHD, 1 VH 45

« Enceinte de la ville

Elle est liée avec celle du château aux tours 44 et 34 [Puchot et n° 125]. Les officiers municipaux sont chargés de veiller à son entretien au moyen d'un octroi qu'ils perçoivent en partie pour cet objet ; mais elle est totalement negligée. »

**31 – 1784**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1784, SHD, 1VH 490

[Informations concernant l'enceinte et les fossés exactement identiques à celles du mémoire de 1781].

**32 – 1786**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1786 pour 1787]*, 1786, SHD, 1 VH 490 57

[Informations concernant l'enceinte et les fossés exactement identiques à celles fournies en 1781 et 1784].

**33 – 1788**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1788 pour 1789]*, 1788, SHD, 1 VH 490

[Informations concernant l'enceinte et les fossés presque entièrement identiques à celles fournies en 1781, 1784 et 1786, sauf : « la voute de ladite tour [Puchot] menace une chute prochaine, et demande la réparation proposée dans le projet pour 1789 »].

### 34 – 1790

De Sauviac, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1790, SHD 1 VH 490/63

[Les informations livrées ici sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, mais formulée différemment d'une part, et comportant quelques données supplémentaires sur la capacité de défense du château d'autre part]

« La fortification du château de Caen consiste presque en entier dans un fossé taillé en partie dans le roc, et dans un mur d'enceinte d'une grande élévation, simplement flanqué de quelques tours rondes ou carrées, peu capables de défense par leur défaut de capacité et leur grande hauteur : cependant comme l'élévation même de son enceinte le met à l'abri de l'escalade, qu'elle est d'ailleurs bien entretenue, que les fossés en sont profonds, l'escarpe presque partout de roc, et les portes couvertes par de bons ouvrages, il faudroit à l'ennemi du gros canon et quelques jours d'attaque pour réduire ce poste.

La partie de cette enceinte comprise entre la porte cottée (4.) [porte Saint-Pierre] et la tour cottée (40.) [tour Puchot] est en fort bon état depuis quelques années : elle est mal flanquée par trois tours carrées dont deux forment de petits logements : elle n'a qu'un mur d'appuy, derrière lequel regne depuis la porte d'entrée jusqu'à la tour cottée (36.) [n° 103] une banquette qui a été réparée à neuf depuis quelques tems, et dont la largeur varie de 4 à 5 pieds. La voute de la tour de l'angle cottée (40.) [tour Puchot] menace ruine, et exige une prompte réparation.

La continuation de l'enceinte depuis cette tour jusqu'à la contrescarpe du fossé du donjon a été réparée aussi : cette partie a un mur crénelé de 7 à 8 pieds d'élévation : la banquette depuis la tour cottée (36.) [tour n° 103] jusqu'à la contrescarpe a été rétablie en partie : il est nécessaire de la continuer pour conserver le mur, et pour rendre le rempart praticable.

Le mur d'enceinte interrompu par le donjon s'appuie aussi de l'autre côté à sa contrescarpe ; il y a dans cette partie plusieurs écorchements, qui vont jusqu'à la porte du Secours cottée (22.) [porte des Champs], d'où ils s'étendent en diminuant jusqu'à la tour (34.) [tour Mathilde] qui sert de dépôt pour les poudres ; cette partie d'enceinte a un parapet crénelé de 7 à 8 pieds d'élévation, et en bon état. Le reste de l'enceinte jusqu'à la porte d'entrée cottée (4.) [porte Saint-Pierre] n'a qu'un mur d'appuy de trois pieds de hauteur : la plus grande partie de ces revêtements est construite sur le roc, qui forme berme à leur pied. »

[Informations concernant les fossés exactement identiques à celles fournies en 1781, 1784, 1786 et 1788]

### 35 – 1791

Demouville, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1791, SHD, 1 VH 490/66

« L'enceinte du château

La fortification du château de Caen consiste presque en entier dans un fossé taillé en partie dans le roc, et dans un mur d'enceinte d'une grande élévation, facile à réparer mais mauvais en plusieurs parties de la contrescarpe du donjon. Les parties sont au projet de 1791 pour 1792. Simplement flanqué de quelques

tours rondes ou carrées, peu capables de défense par leur défaut de capacité et leur grande hauteur, leurs sousterreins sont en mauvais état ainsi que leurs communications de l'une à l'autre ; cependant, comme l'élévation même de son enceinte la met à l'abri de l'escalade, qu'elle est d'ailleurs bien entretenue, que les fossés en sont profonds, l'escarpe presque partout de roc et les portes couvertes par de bons ouvrages, il faudrait à l'ennemi du gros canon et quelques jours d'attaque pour réduire ce poste situé au point ou doivent camper les troupes chargées de veiller en même temps, de Caen à la Somme, de Caen à Cherbourg et de Caen à Granville. »

[Le reste des informations concernant l'enceinte et les fossés est identique à celles des années précédentes]

#### **4. Puits**

##### **36 – 1759**

Du Portal, *Mémoire sur la ville et chateau de Caen*, 1759, Vincennes, SHD 1VH 490

« Il y a deux [puits] dans le château dont l'eau est également bonne et dans lesquels il reste toujours 12 à 15 pieds d'eau dans les plus grandes sécheresses. »

##### **37 – 1771**

Du Portal, *Mémoire abrégé sur le château de Caen*, 1771, Vincennes, SHD, 1VH 490

« Il y a un puits suffisant aux besoins de la garnison. »

##### **38 – 1773**

Dosseville, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774*, 1773, Vincennes, SHD, 1VH 490

[Information sur le puits identique à celle du mémoire de 1771]

##### **39 – 1781**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45 501

« Le puit exige la réparation de quelques ecorchements, qu'on propose par le projet de 1782. Il est suffisant aux besoins de la garnison. Il n'y a point de citerne dans le château. »

##### **40 – 1784**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490 501

« Le puits a été réparé en 1782 ; il est suffisant aux besoins de la garnison. Il n'y a point de citerne dans le château. »



#### 41 – 1786

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1786 pour 1787]*, 1786, Vincennes, SHD, 1VH 490 57 501

[Informations sur le puits exactement identiques que celles fournies en 1784]

#### 42 – 1788

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1788 pour 1789]*, 1788, Vincennes, SHD, 1VH 490 501

[Informations sur le puits exactement identiques que celles fournies en 1784 et 1786]

#### 43 – 1790

De Sauviac, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1790, Vincennes, SHD 1VH 490 63 501

« Le château absolument privé de citerne a un puits qui est suffisant aux besoins de la garnison ; il a été réparé en 1782, et a été fermé cette année par une barrière qui mettra son eau à l'abri des ordures qui en troublent souvent la pureté. »

#### 44 – 1791

Demouville, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1791, Vincennes, SHD, 1VH 490 66 501

[Informations sur le puits exactement identiques que celles fournies en 1790]

### 5. *Le donjon*

#### 45 – 1754

Dutrou de Villetang, *Mémoire sur la ville et château de Caën*, 1754, SHD 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 301

« (...) Louis XII Roy de France eut grand soin de faire entretenir ce château et sous Francois I, Francois de Silly, pour lors Gouverneur et Grand Bailly de Caën, fit mettre en plateforme pour le service de l'artillerie, le donjon qui n'étoit auparavant couvert qu'en tuille, comme la tour de Londres. »

#### 46 – 1759

Du Portal, *Mémoire sur la ville et chateau de Caen*, 1759, Vincennes, SHD 1VH 490

*Bâtiment concerné* : première salle : tour maîtresse (n° 301) ou salle à la Reine (n° 314), partie est ? Deuxième et troisième salle : peut-être la salle à la Reine (n° 314), partie ouest ?

« Le château (...) Louis douze roi de France eut grand soin de faire entretenir ce château, et sous François premier, François de Silly, pour lors gouverneur et grand bailli de Caen, fit mettre en plateforme pour le service de l'artillerie le donjon, qui n'étoit auparavant couvert qu'en tuilles, comme la tour des poudres. (...) »

« Arsenal

(...) Il y a dans le donjon une salle aux armes avec des rateliers pouvant contenir 8 à 900 armes à feu et peu d'armes blanches. Elle a 39 pieds de longueur, 22 pieds de largeur et 19 de hauteur sous plancher." Une autre à côté qui est voûtée ayant 66 pieds de longueur, 32 de largeur et 19 de hauteur sous clef. Et une troisième au rez de chaussée des mêmes dimensions que la précédente, les unes et les autres servant à les outils et paniers à l'usage de l'artillerie. »

#### **47 – 1759**

Du Portal, *Mémoire sur la ville et château de Caen*, 1759, Vincennes, SHD 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 301 ?

« Il y a trois magasins à poudre dans le donjon à côté des salles dont il est parlé à l'article précédent, dont deux seulement sont voûtés. Ils peuvent contenir ensemble environ trois cent mille livres de poudres en gerbant de trois, aucun n'est à l'épreuve de la bombe. »

#### **48 – 1771**

Du Portal, *Mémoire abrégé sur le château de Caen*, 1771, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiments concernés* : 1) 301 ou 314 ? 2) Une des tours de la chemise (n° 303, 305, 307 ou 309 ; plus probablement n° 303 ou 305)

« Il y a trois dépôts pour les poudres, mais peu abri[t]és contre les bombes, dont deux au donjon 19. Ils peuvent contenir ensemble 300 milliers de poudre au plus. Il y a dans le donjon deux salles d'armes pour 1500 fusils au plus, mais on ignore le nombre de l'effectif actuel. (...) Il y a trois cachots [dont un situé] au donjon dans une tour 31 (...). Ces derniers [cachots] sont entretenus par la discipline de la garnison et il y a peu de chose à réparer aux cachots de la tour 31 dudit donjon côté de l'ouest. »

#### **49 – 1773**

Dosseville, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774*, 1773, Vincennes, SHD, 1VH 490

[Informations exactement identiques à celles fournies dans le mémoire de 1771]

**50** – Dosseville, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774*, 1773, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 320

« Retablir en charpente le pont levis et dormant 21 qui communique du Donjon 19 à la Contregarde 40 [la Roquette] »

**51** – Dosseville, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774, 1773*, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 314

« Un couvert dans le bâtiment ruiné .33. du Donjon [salle à la Reine, n° 314], pour mettre à l'abri au rez-de-chaussée les bois et affûts, chèvres, triqueballes et autres agrés pesants pour le service de l'artillerie, et au-dessus les mèches, sacs à terre, armement des pièces, madriers de plate-forme et autres ..... approvisionnements de l'artillerie, non seulement pour la défense du château mais pour l'entrepôt provisoire des besoins du corps d'observation, destinés à la défense de la basse Normandie et du Cotentin. »

**52 – 1776**

[Dosseville ?], *Etat des apostilles pour servir au projet des ouvrages a faire au chateau de Caen pendant l'année prochaine 1777, 1776*, Caen, AD14, 79F6, article 3

*Bâtiment concerné* : 380

« Il a été accordé cette année une somme de 1500 l. pour le rétablissement d'une partie de ce mur [de la contrescarpe sud-ouest du fossé du donjon] mais la saison étant trop avancée lorsque ce fonds a été ordonné, il n'a pas été possible de le consommer. On demande que la continuation de ce rétablissement soit ordonné pour la somme de 1200 l. étant des plus indispensables. »

**53** – [Dosseville ?], *Etat des apostilles pour servir au projet des ouvrages a faire au chateau de Caen pendant l'année prochaine 1777, 1776*, Caen, AD14, 79F6, article 3

*Bâtiment concerné* : 306

« Cette depense a été ordonnée cette année mais les ouvrages de ce revêtement n'ayant pu etre finis que dans l'arriere saison, on a été obligé de differer ce rejointoyement a l'année suivante. »

**54** – [Dosseville ?], *Etat des apostilles pour servir au projet des ouvrages a faire au chateau de Caen pendant l'année prochaine 1777, 1776*, Caen, AD14, 79F6, article 10

*Bâtiment concerné* : 380

« Cet article a été accordé cette année pour une somme de 1200" mais les raisons deduites a la 1ere appostille ont donné lieu a l'impossibilité de l'executer, c'est pourquoi on demande cette même somme de 1200" pour eviter le deperissement de ces murs dont le rétablissement devient des plus indispensables. »

**55** – [Dosseville ?], *Etat des apostilles pour servir au projet des ouvrages a faire au chateau de Caen pendant l'année prochaine 1777, 1776*, Caen, AD14, 79F6, article 11

*Bâtiments concernés* : 304, 308

« Cet article est dans le cas du précédent ; il a été accordé d'y travailler cette année pour une somme de 1500" et la dépense en a été différée attendu les memes raisons deduites a la 1ere appostille. On demande cette même somme de 1500" pour le retablissement d'une partie de ces murs de l'enceinte dont l'indispensable nécessité est connue par les feuilles de dessein qui etoient jointes a ces articles l'année derniere. »

#### 56 – 1777

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 301, 303, 305, 306, 307, 309, 314

« Le donjon est un quarré flanqué par quatre tours rondes. Ses degradations les plus considerables ont été réparées. La courtine en face du terre plein du château, quoi qu'elle aye été rempiettée d'un bout à l'autre, est encore la plus mauvaise. Elle a plusieurs ecorchemens a son escarpe. La crête de son parapet est a reparer ainsi que sa banquette et plusieurs ecorchemens de son mur interieur. Mais ces deux derniers objets doivent être liés avec le retablissement d'un batiment ruiné côté 33 [salle à la Reine] qui pourroit servir aux affuts et autres ustencilles de l'artillerie dans le projet d'un entrepôt provisoire pour la basse Normandie. Les tours 31 [qui flanquent la chemise] sont bonnes à l'exception des crêtes du parapet. Il y a dans l'une trois cachots qui seroient remis en etat a peu de frais. Le donjon proprement dit est le bâtiment au milieu de l'enceinte dont on vient de parler. Il est à l'usage et a l'entretien de l'artillerie. Il paroît exterieurement bien entretenu. Il est couvert par une plate forme très élevée et couronnée d'un parapet avec embrasures pour l'usage de quelques pièces d'artillerie. »

#### 57 – 1781

Légier, *Mémoire abregé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45

*Bâtiments concernés* : 301, 303, 305, 307, 309, 314

« Le donjon est un quarré flanqué par quatre tours, qui a été mis en bon état. Il reste la crête de son parapet à rétablir, sa banquette et plusieurs ecorchements au mur interieur. Ces derniers objets sont liés avec le rétablissement d'un batiment ruiné coté 33 [salle à la Reine, n° 314] qui pourra servir de magasin pour l'artillerie dans le cas de désarmement de la côte à la paix. Les tours 31 [tours du donjon, n° 303, 305, 307 et 309] sont bonnes à l'exception des crêtes du parapet qui exigeroient d'être couronnées d'une tablette. Il y a dans l'une trois cachots en mauvais état. Le donjon proprement dit est le batiment quarré au milieu de l'enceinte dont nous venons de parler. Il est a l'usage, et a l'entretien de l'artillerie. Il est couvert d'une platte forme très élevée, couronnée d'un parapet avec embrasures. »

#### 58 – 1784

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 311 (voir le profil de l'entrée du donjon, Vincennes, SHD, 1786)

« Portes et ponts

(...) Le pont dormant et le pont-levis de communication du château au donjon seront dans le cas d'être reconstruits en 1786 au plus tard. »

#### **59 – 1784**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 314

« Donjon

(...) Ces derniers objets sont liés avec le rétablissement d'un bâtiment ruiné, coté 33 [salle à la Reine, n° 314], qui pourra servir de magasin pour l'artillerie, soit pour fournir l'armement de la côte en cas de guerre, soit pour en recevoir le désarmement à la paix. »

[Le reste des informations sur le donjon est exactement identique au mémoire de 1781]

#### **60 – 1786**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1786 pour 1787]*, 1786, Vincennes, SHD, 1VH 490 57

*Bâtiment concerné* : 314

[Informations sur le donjon et le bâtiment n° 314 exactement identiques à celles fournies en 1781 et 1784]

**61** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1786 pour 1787]*, 1786, Vincennes, SHD, 1VH 490 57

*Bâtiment concerné* : 311

« Portes et ponts

(...) Le pont-dormant et le pont-levis de communication du château au Donjon, sont dans le cas d'être reconstruits en 1787, au plus-tard ; ils font partie du projet pour cette même année. »

#### **62 – 1788**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1788 pour 1789]*, 1788, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 314

**63** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1788 pour 1789]*, 1788, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 311

« On a reconstruit, l'année dernière, le pont dormant et le tablier du pont-levis de communication du château au donjon ; la bascule et les flèches de ce dernier pont, avec l'élargissement de la porte d'entrée du donjon, font partie du projet pour l'année 1789. »

#### 64 – 1790

De Sauviac, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtiments du château de Caen*, 1790, Vincennes, SHD 1VH 490 63

*Bâtiments concernés* : 301, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 314

« Le donjon et sa contregarde

Le donjon est un carré flanqué par 4 tours, parfaitement situé pour soustraire le château au commandement d'une hauteur voisine ; ses murs d'escarpe et de contrescarpe renferment plusieurs écorchements, et la crête de son parapet de même que sa banquette ont besoin d'être rétablies ; il renferme un bâtiment cotté (41.) qui tombe en ruine et qu'il seroit essentiel de réparer, parce qu'il peut servir d'entrepôt pour les affûts et autres ustensilles de l'artillerie, et fournir ainsi l'armement de la côte en tems de guerre et en recevoir le désarmement à la paix. Les 4 tours cottées (31.) dont une renferme 3 cachots en mauvais état, sont assez bonnes à l'exception du parapet qui auroit besoin d'un couronnement en tablette. Le donjon proprement dit est le bâtiment carré au milieu de l'enceinte dont nous venons de parler ; il est couvert d'une plate-forme très élevée couronnée d'un parapet avec embrasures, et est à l'usage et à l'entretien de l'artillerie. (...)

Portes et ponts (...)

« L'entrée du donjon cottée (21.) est aussi en bon état. Le pont dormant et le tablier du pont-levis de sa communication avec le château ayant été reconstruit l'année dernière. »

#### 65 – 1791

Demouville, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtiments du château de Caen*, 1791, Vincennes, SHD, 1VH 490 66

[Informations exactement identiques à celles fournies en 1790]

### 6. La Roquette

#### 66 – 1773

Dosseville, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774, 1773*, Vincennes, SHD, 1VH 490

« Les autres améliorations consistent à (...) rétablir les rempietemens et écorchements du revêtement extérieur de ladite Contregarde 40 ainsi que de relever en terre son chemin couvert [n° 150 ?] et glacis. »

### **67 – 1777**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, Vincennes, SHD, 1VH 490

« La contregarde cotée 40 [la Roquette], qui couvre le donjon, est dans un plus mauvais état, son escarpe demande d'être retablie en entier, son parapet en terre est a former, ainsi que son glacis. »

**68 –** Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, Vincennes, SHD, 1VH 490

« Arbres

La plantation faite depuis quelques années sur le terre plein du château est d'une belle venue (...). »

### **69 – 1781**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45

« La contregarde cotée 40 [Roquette] qui couvre le donjon est dans un état de dégradation entière, son parapet en terre est à former, ainsy que son glacis. »

### **70 – 1784**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490

[Informations exactement identiques à celles de 1781]

### **71 – 1786**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1786 pour 1787]*, 1786, Vincennes, SHD, 1VH 490 57

[Informations exactement identiques à celles fournies en 1781 et 1784]

### **72 – 1788**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1788 pour 1789]*, 1788, Vincennes, SHD, 1VH 490

[Informations exactement identiques à celles fournies en 1781, 1784, et 1786]

### 73 – 1790

De Sauviac, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtiments du château de Caen*, 1790, Vincennes, SHD 1VH 490 63

[Informations exactement identiques à celles fournies en 1781, 1784, 1786 et 1788]

### 74 – 1791

Demouville, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtiments du château de Caen*, 1791, Vincennes, SHD, 1VH 490 66

[Informations exactement identiques à celles fournies en 1781, 1784, 1786, 1788 et 1790]

## 7. La salle de l'Echiquier

### 75 – 1759

Du Portal, *Mémoire sur la ville et chateau de Caen*, 1759, Vincennes, SHD 1VH 490

« Il y a près du donjon un hangar de 102 pieds<sup>11</sup> de longueur sur 34 de largeur, servant à retirer les affuts du canon et autres ustenciles our l'artillerie, mais il a besoin de reconstruction. Il est à l'entretien de l'artillerie. »

## 8. La porte des Champs et sa barbacane

### 76 – 1754

Dutrou de Villetang, *Mémoire sur la ville et château de Caën*, 1754, Vincennes, SHD 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 145

« Ce fut lui [François de Silly<sup>12</sup>] aussi qui fit faire les deux boulevards ou pieces détachées nommée[s] bonnets a prestres, qui couvrent la porte du côté de la ville, et la porte de secours, dont le centre est vouté et mis en plateforme. »

### 77 – 1759

Du Portal, *Mémoire sur la ville et chateau de Caen*, 1759, Vincennes, SHD 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 145

[Informations concernant les barbacanes exactement identiques à celles de 1754]

---

<sup>11</sup> Gabriel Vanel porte 200 pieds dans son édition des mémoires de Du Portal, *Trois mémoires du lieutenant général Du Portal sur la ville et le château de Caen 1759-1771, manuscrit inédit de la bibliothèque de Caen publié et annoté* par G. Vanel, Caen, Louis Jouan, 1905 (tiré-à-part des Mémoires de l'Académie de Caen, 1905), p. 200. La valeur du pied de roi (environ 0,32 m) confirme le chiffre de 102 pieds (environ 32,6 m), qui correspond à la longueur de la salle de l'Echiquier.

<sup>12</sup> François de Silly a été gouverneur du château et de la ville de Caen de 1516 à 1524.



## 78 – 1771

Du Portal, *Mémoire abrégé sur le château de Caen*, 1771, Vincennes, SHD , 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 145

« Ce fut aussi M. De Silly qui fit faire les deux bonnets à pretres [coté] 3 du côté de la ville et [coté] 23 de la porte du Secours. Tous les centres sont voûtés à l'épreuve de la bombe et couronnés par une tablette cimentée contre la pluie et faite en plateforme à l'usage de quelques pieces d'artillerie. »

## 79 – 1773

Dosseville, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774*, 1773, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiments concernés* : 141, 143, 144, 145

« Les autres améliorations consistent a retablir en charpente les ponts levis et dormants de la porte du Secours 22, refaire à neuf les murs et parapets du reduit de l'avancée, rétablir son corps de garde entierement detruit, ainsi que la barriere qui ferme l'entrée dudit reduit, et relever en terre le chemin couvert et glacis de ladite porte. »

## 80 – 1777

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 141

« Le batiment qui est sur la porte du secours 22 seroit propre pour 15 hommes si l'on y faisoit les reparations convenables. Ce bâtiment est très vieux, il est cependant entretenu. »

81 – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiments concernés* : 143, 145

« Le bonnêt à prêtre 23 [barbacane des Champs] qui couvre la porte du Secours 22 [porte des Champs] est de tous les ouvrages du château le plus ruiné. Sa voute, sa plateforme, le corps de garde qui etoit au dessus, deux ponts dormans avec leurs pont levis, la barriere de l'avancée, enfin le glacis, tous ces ouvrages sont entierement à rétablir a neuf. »

## 82 – 1781

Légier, *Mémoire abregé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45

*Bâtiment concerné* : 141

« Portes et ponts

La porte d'entrée cotée 4 [Saint-Pierre] est parfaitement en état, celle de Secours cotée 22 [porte des Champs] sera retable pour qu'il y passe les convoys et les trains d'artillerie et on commencera à en jouir en 1782. »

**83** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45

*Bâtiment concerné* : 141

« Le batiment sur la porte du Secours 22 [porte des Champs] logeroit 15 hommes si l'on y faisoit les reparations convenables. Ce batiment est très vieux. »

**84** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45

*Bâtiment concerné* : 145

« Le bonnet a prêtre coté 3 [barbacane Saint-Pierre] est generalement en bon état. Celui 23 [barbacane des Champs] est très ruiné. Sa voute, sa platte forme, le corps de garde, pont-levis et barriere, tout est detruit. On a commencé en 1780 a y travailler, pour procurer a l'artillerie une entrée au château par cette porte, la plus accessible, et la plus essentielle pour les approvisionnements de guerre. »

#### **85 – 1784**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiments concernés* : 141, 145

« [le bonnet à prêtre] 23 [barbacane des Champs] a été réparé, en partie, en 1783. Son parapet exige un couronnement en pierre de taille ; cet ouvrage fait partie du projet pour 1785. On a procuré une entrée sure au château par cette porte, la plus accessible et la plus essentielle pour les approvisionnements de guerre. »

**86** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 141

« Portes et ponts

La porte d'entrée (...) du Secours 22 [est] parfaitement en état. »

**87** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 141

« Le bâtiment sur la porte du Secours 22 [porte des Champs] logera 15 hommes ou servira pour chambres de discipline, en y faisant les réparations convenables. C'est un article du projet pour 1785. Les autres bâtiments de l'Etat-Major sont bien entretenus. »

#### 88 – 1786

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1786 pour 1787]*, 1786, Vincennes, SHD, 1VH 490 57

*Bâtiment concerné* : 145

« [Le bonnet à prêtre] 23 [barbacane des Champs] a été réparé, en partie, en 1783. Son parapet exige un couronnement en pierre de taille ; cet ouvrage fait partie du projet pour 1787. On a procuré une entrée sûre au château par cette porte, la plus accessible et la plus essentielle pour les approvisionnements de guerre. »

89 – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1786 pour 1787]*, 1786, Vincennes, SHD, 1VH 490 57

*Bâtiments concernés* : 141, 145

[Informations concernant les portes et ponts exactement identiques à celles fournies en 1781 et 1784]

[Informations concernant le projet pour le logement au-dessus de la porte des Champs exactement identiques à celles fournies en 1784]

#### 90 – 1788

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1788 pour 1789]*, 1788, Vincennes, SHD, 1VH 490

*Bâtiment concerné* : 141, 145

« Le bâtiment sur la porte du Secours 22 a deux chambres destinées ensemble à loger seize hommes. Les deux autres chambres qui forment le reste du bâtiment sont destinées à servir de magasin aux fournitures des lits militaires de la garnison du château. Les autres bâtimens pour l'Etat-Major sont bien entretenus. »

[Autres informations concernant les portes et ponts et la barbacane exactement identiques à celles fournies en 1781, 1784 et 1786]

#### 91 – 1790

De Sauviac, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1790, Vincennes, SHD 1VH 490 63

*Bâtiment concerné* : 141, 145

[Informations concernant la barbacane et la porte des Champs exactement identiques à celles de 1788]

## 92 – 1791

Demouville, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1791, Vincennes, SHD, 1VH 490 66

*Bâtiment concerné* : 141, 145

[Informations concernant la barbacane et la porte des Champs identiques à celles de 1781, 1784, 1786, 1788 et 1790]

## 9. La porte Saint-Pierre et sa barbacane

## 93 – 1754

Dutrou de Villetang, *Mémoire sur la ville et château de Caën*, 1754, Vincennes, SHD 1VH 490

119

« Ce fut lui [François de Silly] aussi qui fit faire les deux boulevards ou pieces détachées nommée[s] bonnets a prestres, qui couvrent la porte du côté de la ville, et la porte de secours, dont le centre est vouté et mis en plateforme. »

## 94 – 1771

Du Portal, *Mémoire abrégé sur le château de Caen*, 1771, Vincennes, SHD , 1VH 490

« [Il y a] deux autres petits [cachots] aux tours de la porte 4 [Saint-Pierre]. »

95 – Du Portal, *Mémoire abrégé sur le château de Caen*, 1771, Vincennes, SHD , 1VH 490

« [Il y a] une prison au bonnet à pretre 3. Ces derniers [cachots] sont entretenus par la discipline de la garnison. »

## 96 – 1777

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, Vincennes, SHD, 1VH 490

« Le bonnet a prêtre [barbacane Saint-Pierre] n'a besoin que d'être entretenu. Sous le passage de la porte à gauche il y a une prison pour la discipline de la garnison, et a droite une poterne pour communiquer dans le fossé. L'escalier où par [desouris (?)] est à retablir entierement a neuf. La voute est bonne quoique la partie qui couvre l'escalier de la plate-forme qui est au dessus se soit un peu relachée dans ces joints. »

## 97 – 1781

Légier, *Mémoire abregé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45

« Le bonnet a prêtre coté 3 [barbacane Saint-Pierre] est généralement en bon état. Celui 23 [barbacane des Champs] est très ruiné. Sa voute, sa platte forme, le corps de garde, pont-levis et barrière, tout est détruit. On a commencé en 1780 à y travailler, pour procurer à l'artillerie une entrée au château par cette porte, la plus accessible, et la plus essentielle pour les approvisionnements de guerre. »

**98** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45

« Portes et ponts

La porte d'entrée cotée 4 [Saint-Pierre] est parfaitement en état (...). »

### **99 – 1784**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490

« Le bonnet-à-prêtre coté 3 [barbacane Saint-Pierre] est généralement en bon état (...). »

**100** – Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490

« Portes et ponts

La porte d'entrée cotée 4 [Saint-Pierre] et celle du Secours 22 [porte des Champs] sont parfaitement en état. »

### **101 – 1786**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1786 pour 1787]*, 1786, Vincennes, SHD, 1VH 490 57

[Informations les portes et ponts identiques à celles de 1781 et 1784]

[Informations concernant la barbacane identiques à celles de 1781 et 1784]

### **102 – 1788**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1788 pour 1789]*, 1788, Vincennes, SHD, 1VH 490

[Informations concernant les portes et ponts exactement identiques à celles fournies en 1781, 1784 et 1786]

### **103 – 1790**

De Sauviac, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1790, Vincennes, SHD 1VH 490 63

« On a refait à neuf cette année, la barrière de l'entrée cottée (1.) [située devant la barbacane Saint-Pierre] et les tabliers des grand et petit ponts-levis du fossé du bonnet-à-prêtre cotté (3.) [barbacane Saint-Pierre]. On a encore réparé à neuf cette année le revêtement du mur au-dessous du second pont-levis. »

[Informations concernant la porte Saint-Pierre identiques à celles de 1781, 1784, 1786 et 1788]

[Informations concernant la barbacane identiques à celles de 1781, 1784, 1786 et 1788]

#### **104 – 1791**

Demouville, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1791, Vincennes, SHD, 1VH 490 66

[Informations concernant la porte Saint-Pierre identiques à celles de 1781, 1784, 1786, 1788 et 1790]

[Informations concernant la barbacane identiques à celles de 1781, 1784, 1786, 1788 et 1790]

### ***10. Le corps de caserne (n° 609)***

#### **105 – 1759**

Du Portal, *Mémoire sur la ville et chateau de Caen*, 1759, Vincennes, SHD 1VH 490

« Il y a un petit corps [de caserne] dans le chasteau pour l'infanterie contenant 18 chambres dans chacune desquelles il ne peut tenir qu'un lit : elles sont humides et mal aérées. »

#### **106 – 1771**

Du Portal, *Mémoire abrégé sur le château de Caen*, 1771, Vincennes, SHD , 1VH 490

« Il n'y a actuellement audit château que les logemens nécessaires pour contenir 120 à 150 hommes au plus, très serrés tant dans les 18 chambres du corps simple des casernes existantes que dans diverses portions de vieux bâtimens qui tombent en ruine. »

#### **107 – 1773**

Dosseville, *Mémoire abrégé sur le château de Caën pour servir au projet général pour 1774*, 1773, Vincennes, SHD, 1VH 490

« Il n'y a actuellement audit château que les logements nécessaires pour contenir 120 à 150 hommes au plus, très serrés, tant dans les 12 chambres du corps simple des casernes [n° 609] que dans diverses portions de vieux bâtimens qui tombent en ruine. »

### **108 – 1777**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des ouvrages de fortification du château de Caen*, 1777, Vincennes, SHD, 1VH 490

« Le corps de cazernes coté 20 [bâtiment n° 609] n'est suffisant que pour loger 140 hommes bien serrés. Il est en bon état. »

### **109 – 1781**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45

« Le corps de cazernes coté 20 [bâtiment n° 609] n'est que pour 140 hommes, il est en bon état. »

### **110 – 1784**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1784, Vincennes, SHD, 1VH 490

[Informations exactement identiques que celles fournies en 1781]

### **111 – 1786**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1786 pour 1787]*, 1786, Vincennes, SHD, 1VH 490 57

[Informations exactement identiques que celles fournies en 1781 et 1784]

### **112 – 1788**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen [1788 pour 1789]*, 1788, Vincennes, SHD, 1VH 490

« Le corps de casernes, cotté 20, n'est que pour 112 hommes, suivant la nouvelle ordonnance. »

### **113 – 1790**

De Sauviac, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtiments du château de Caen*, 1790, Vincennes, SHD 1VH 490 63

[Informations exactement identiques que celles fournies en 1788]

**114 – 1791**

Demouville, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et bâtimens du château de Caen*, 1791, Vincennes, SHD, 1VH 490 66

[Informations exactement identiques que celles fournies en 1788 et 1790]

***11. Logements près de la porte Saint-Pierre***

**115 – 1781**

Légier, *Mémoire abrégé de l'état actuel des fortifications et batimens du château de Caën*, 1781, Vincennes, SHD, 1VH 45

*Bâtiments concernés* : 704, 705, 706, 707

« La couverture des batimens cotés 9, 10 et 11 a été faite à neuf. »